

Texte de 4^e de couverture

LORSQUE l'homme ne parvient pas à se loger dans des conditions satisfaisantes, il est voué à la misère et à toutes les tares physiques et morales.

Assemblée nationale, 1922.

Il y a un siècle, la République inventait le logement social. De cette histoire qu'on croyait connaître, cet ouvrage propose une relecture stimulante, révélant le rôle méconnu alors joué par le patronat français. Des sordides baraquements pour célibataires aux villas de contremaîtres, des contrats de location précaires à l'accession à la propriété, les industriels ne cessent en effet d'intervenir, possédant plus de 300 000 logements ouvriers dans les années 1930. Quoi d'étonnant à ce que les pouvoirs publics, qui peinent à bâtir les premières Habitations à bon marché, cherchent à s'associer un acteur aussi dynamique ! Diverses voies de collaboration sont explorées jusqu'à l'adoption en 1953 du 1 % logement, compromis fondateur de nos politiques contemporaines du logement.

À la croisée de l'histoire de l'art et de l'histoire politique et sociale, ce travail a été couronné en 2005 par le Prix du Comité d'histoire de la Sécurité sociale.